

Rejet du repas à 1 euro pour tou-te-s les étudiant-e-s : le vote de la honte de la Majorité et du Gouvernement

Hier, lors du passage à l'Assemblée Nationale du texte de la députée socialiste Fatiha Keloua Harchi visant à élargir le repas à 1 euro à tou-te-s les étudiant-e-s, **la majorité présidentielle, aux côtés de la droite, a délibérément choisi de voter contre.** Bien que cette proposition de loi visait à améliorer concrètement les conditions de vie des étudiant-e-s. Ce choix va à l'encontre de la volonté des étudiant-e-s et du grand nombre de parlementaires qui s'est prononcé favorable à l'inscription d'une tarification sociale à 1 euro pour toutes et tous.

La restauration universitaire, un enjeu majeur de la lutte contre la précarité

L'alimentation est le second poste de dépense dans le budget d'un-e étudiant-e et aujourd'hui nombre d'entre nous peine à se nourrir correctement. En effet, ce sont 43% des étudiant-e-s qui sautent un repas au moins une fois par jour et 97% qui se restreignent sur la qualité et la quantité des aliments. **La situation de précarité est plus qu'ancrée, le coût de la vie a augmenté de 6,47% pour les étudiant-e-s à la rentrée, et l'inflation record pèse en particulier sur les prix des denrées consommées par les plus précaires.**

La tarification sociale est un élément déterminant pour garantir l'accès à des repas complets à bas coût. **Pourtant, depuis des années, une remise en cause du modèle de restauration universitaire à l'œuvre avec une augmentation de la tarification sociale de 20% entre 2006 et 2020.** Nous constatons aussi l'évolution vers des types de restauration n'appliquant pas la tarification sociale, **faute de financement suffisant pour que les CROUS assurent leur mission de service public dans les meilleures conditions.**

En 2020, le Gouvernement met en place le repas à 1 euro qui est une mesure d'exception, arrachée par les mobilisations étudiantes dans une période d'exacerbation de la précarité. Si le système de restauration universitaire est perfectible, le succès du repas à 1 euro démontre l'intérêt de pérenniser la mesure et de l'étendre à l'ensemble des étudiant-e-s - puisque nous ne pouvons pas quantifier la situation de précarité via un système de bourse sur critères sociaux totalement obsolète, qui exclut 73% des étudiant-e-s.

Coup de massue supplémentaire pour les étudiant.e.s : prenons la rue !

Le refus de mettre en place le repas à 1 euro pour toutes et tous montre au grand jour l'hypocrisie du Gouvernement. **Cela fait 6 ans que l'on nous promet une réforme des bourses et des mesures pour la vie étudiante sans que rien ne se passe.** Aujourd'hui encore, la Ministre de l'Enseignement Supérieur **agite les discussions en cours sur la réforme des bourses comme preuve de l'action en faveur des étudiant-e-s, alors que ces concertations n'avancent pas et ne présagent rien de bon.** La session parlementaire que nous venons de vivre fait la preuve que le Gouvernement refuse d'agir quand l'occasion se présente.

Le Gouvernement provoque les jeunes, alors même que la colère gronde dans le pays depuis des mois. Il choisit de passer en force réforme après réforme, comme c'est le cas sur les retraites en ce moment, en s'essuyant les pieds sur la jeunesse, les syndicats et les parlementaires. Nos gouvernant-e-s ne veulent pas entendre nos voix, ils et elles refusent le débat et entendent nous imposer leur projet de société qui ne répond en rien aux aspirations de notre génération.

Malgré ce vote honteux à l'Assemblée Nationale, nous revendiquons :

- **Le repas à 1 euro pour toutes et tous**
- **La mise en place d'une Allocation d'Autonomie pour tou-te-s les étudiant-e-s à hauteur de 1102 par mois**
- **Le financement à hauteur des besoins du service public des CROUS**

Nous refusons de nous résigner. Nous voulons sortir de la précarité. Nous avons droit à un avenir digne. L'UNEF appelle l'ensemble de la jeunesse à se mobiliser les 11 et 16 février à l'appel de l'intersyndicale interprofessionnelle et à participer à toutes les actions que nous organiserons avant ou après sur nos lieux d'étude.

Contact :

Elisabeth ABANDA AYISSI

Attachée de presse de l'UNEF

06.03.55.45.28 / presse@unef.fr